



Problème financier suite à grosse fuite d'eau

Par **sylvie59122**, le **15/02/2024** à **22:01**

Bonjour suite à une fuite d'eau après compteur, on me demande de régler une grosse somme d'argent (je suis propriétaire occupant). je suis désespérée je ne sais pas comment payer, pensez vous qu'il y ait des associations ou bien des organismes publics qui peuvent aider dans ce cas ? merci pour votre aide.

la fuite a occasionné 4000metres cubes d'eau

Par **Visiteur**, le **16/02/2024** à **08:35**

Bonjour,

La loi Warstamn permet de ne payer que le double de la conso moyenne SI la fuite était sur une canalisation et qu'elle a été réparée.

Modèle de lettre :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R33731>

Puisque c'est en copropriété, c'est le syndic qui doit adresser cette lettre au fournisseur avec les justificatifs.

Ensuite il y aura quand même une grosse facture, mais vous avez un peu de temps puisque la répartition ne se fera qu'après l'approbation des comptes en AG.

Il n'y a personne qui va payer votre quote part à votre place. Demandez un crédit à votre banque ou bien de l'aide à votre famille.